

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET D/2016/ 055 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DU GOUVERNEUR
DE LA VILLE DE CONAKRY

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/an du 31 décembre 2001. Portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services Publics ;

Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2015/227/PRG du 30 Décembre 2015 portant Structure du Gouvernement ;

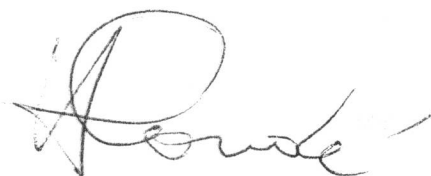
Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Le Général de Brigade Mathurin BANGOURA est nommé Gouverneur de la Ville de Conakry.

Article 2 : Le présent Décret prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Guinée.

Conakry, le 14 MARS 2016



PROFESSEUR ALPHA CONDE